

LOCATION DU DROIT DE CHASSE  
EN FORET DOMANIALE

CAHIER SPECIAL DES CHARGES N°2020-1032/01

DIRECTION : MONS  
CANTONNEMENT : MONS  
LOT : « CARMOIS »



LOCATION DU BROT DE CLASSE

EN FORET DOMANIALE

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CHASSE A L'OSERAILLE

Le 10 Mars

Chasse

10 Mars



Ministère de l'Écologie  
et du Développement  
Durable

## Table des matières

---

1. Descriptif du lot « Carmois » .....	1
<b>Informations sylvo-cynégétiques</b> .....	1
<b>Informations financières</b> .....	1
<b>Equipements et zones soustraites totalement ou partiellement à la chasse</b> .....	1
2. Exercice du droit de chasse sur le lot « Carmois » .....	3
<b>Article 1<sup>er</sup> – Cahier général des charges</b> .....	3
<b>Art. 2 – Durée du bail (article 6 du CGC)</b> .....	3
<b>Art. 3 – Résiliation du bail en cas d’aliénation totale ou partielle du territoire de chasse (article 28, point A, du CGC)</b> .....	3
<b>Art.4 – Condition de participation à la location du droit de chasse (article 8 du CGC)</b> .....	3
<b>Art. 5 – Nombre d’associés (article 18 du CGC)</b> .....	3
<b>Art. 6 – Distribution d’aliments au petit gibier, gibier d’eau et à l’autre gibier (article 33 du CGC)</b> .....	3
<b>Art. 7 – Mode(s) de chasse interdit(s) (article 37 du CGC)</b> .....	3
<b>Art. 8 – Droit de chasse et fonctions multiples de la forêt (article 46 du CGC)</b> .....	3
<b>Art. 9 – Droit de chasse et circulation en forêt (article 49 du CGC)</b> .....	4
3. Contacts.....	5
Formulaire n°1 - Soumission.....	6
Formulaire n°2 - Caution physique.....	7
Formulaire n°3 - Promesse de caution bancaire.....	8
Formulaire n°4 - Caution bancaire.....	9
Formulaire n°5 – Demande d’agrément d’un associé.....	10
Formulaire n°6 – Retrait d’un associé.....	12
Formulaire n°7 - Cession de bail.....	13
Formulaire n°8 – Résiliation amiable du bail.....	15
Formulaire n°9 – Résiliation concertée du bail.....	16

---

## TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction
2	1.1 Contexte
3	1.2 Objectifs
4	1.3 Méthodologie
5	2. Description de l'activité
6	2.1 Description de l'activité
7	2.2 Description de l'activité
8	2.3 Description de l'activité
9	2.4 Description de l'activité
10	2.5 Description de l'activité
11	2.6 Description de l'activité
12	2.7 Description de l'activité
13	2.8 Description de l'activité
14	2.9 Description de l'activité
15	2.10 Description de l'activité
16	2.11 Description de l'activité
17	2.12 Description de l'activité
18	2.13 Description de l'activité
19	2.14 Description de l'activité
20	2.15 Description de l'activité
21	2.16 Description de l'activité
22	2.17 Description de l'activité
23	2.18 Description de l'activité
24	2.19 Description de l'activité
25	2.20 Description de l'activité
26	2.21 Description de l'activité
27	2.22 Description de l'activité
28	2.23 Description de l'activité
29	2.24 Description de l'activité
30	2.25 Description de l'activité
31	2.26 Description de l'activité
32	2.27 Description de l'activité
33	2.28 Description de l'activité
34	2.29 Description de l'activité
35	2.30 Description de l'activité
36	2.31 Description de l'activité
37	2.32 Description de l'activité
38	2.33 Description de l'activité
39	2.34 Description de l'activité
40	2.35 Description de l'activité
41	2.36 Description de l'activité
42	2.37 Description de l'activité
43	2.38 Description de l'activité
44	2.39 Description de l'activité
45	2.40 Description de l'activité
46	2.41 Description de l'activité
47	2.42 Description de l'activité
48	2.43 Description de l'activité
49	2.44 Description de l'activité
50	2.45 Description de l'activité
51	2.46 Description de l'activité
52	2.47 Description de l'activité
53	2.48 Description de l'activité
54	2.49 Description de l'activité
55	2.50 Description de l'activité
56	2.51 Description de l'activité
57	2.52 Description de l'activité
58	2.53 Description de l'activité
59	2.54 Description de l'activité
60	2.55 Description de l'activité
61	2.56 Description de l'activité
62	2.57 Description de l'activité
63	2.58 Description de l'activité
64	2.59 Description de l'activité
65	2.60 Description de l'activité
66	2.61 Description de l'activité
67	2.62 Description de l'activité
68	2.63 Description de l'activité
69	2.64 Description de l'activité
70	2.65 Description de l'activité
71	2.66 Description de l'activité
72	2.67 Description de l'activité
73	2.68 Description de l'activité
74	2.69 Description de l'activité
75	2.70 Description de l'activité
76	2.71 Description de l'activité
77	2.72 Description de l'activité
78	2.73 Description de l'activité
79	2.74 Description de l'activité
80	2.75 Description de l'activité
81	2.76 Description de l'activité
82	2.77 Description de l'activité
83	2.78 Description de l'activité
84	2.79 Description de l'activité
85	2.80 Description de l'activité
86	2.81 Description de l'activité
87	2.82 Description de l'activité
88	2.83 Description de l'activité
89	2.84 Description de l'activité
90	2.85 Description de l'activité
91	2.86 Description de l'activité
92	2.87 Description de l'activité
93	2.88 Description de l'activité
94	2.89 Description de l'activité
95	2.90 Description de l'activité
96	2.91 Description de l'activité
97	2.92 Description de l'activité
98	2.93 Description de l'activité
99	2.94 Description de l'activité
100	2.95 Description de l'activité

## 1. Descriptif du lot « Carmois »

---

### Informations sylvo-cynégétiques

1. Superficie du lot : 6,73 ha
2. Brève description des peuplements forestiers :  
Futaie mélangée de hêtre et chêne d'Amérique avec plantations au-dessus du tunnel autoroutier
3. Tableau de chasse des 3 dernières saisons cynégétiques :  
Lot non chassé antérieurement  
Traces de chevreuil et sangliers, présence présumée de muntjac
4. Sites Natura 2000 :  
Sans objet

### Informations financières

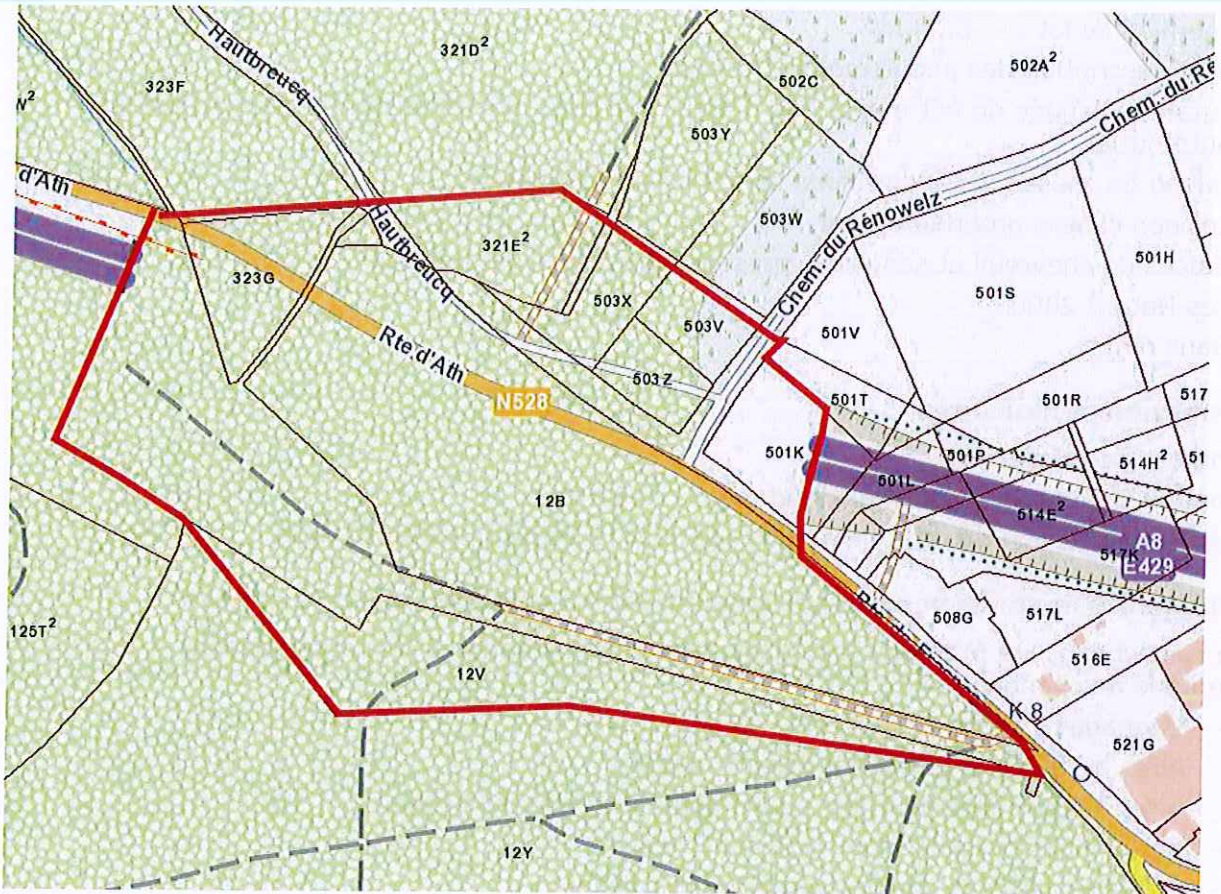
5. Montant de retrait : n.c.
6. Montant du dernier loyer annuel indexé : 0,00 €
7. Application ou non du droit de préférence pour le locataire sortant : Non

### Equipements et zones soustraites totalement ou partiellement à la chasse

8. Le cas échéant, en précisant bien qu'il s'agit d'une situation à une date donnée, susceptible de changements :
  - Gagnages : néant
  - Aires de repos ou de délasserement : néant
  - Aires d'accès libre pour les mouvements de jeunesse : néant
  - Surface des parcelles sous clôtures : néant
  - Parcelles classées en réserve naturelle : néant
  - Blocs enclavés n'appartenant pas au bailleur : néant
  - Pavillons de chasse éventuellement accessibles : néant
  - Nombre de miradors libres d'accès : néant



9. Carte



## 2. Exercice du droit de chasse sur le lot « Carmois »

### Article 1<sup>er</sup> – Cahier général des charges

L'exercice du droit de chasse sur le lot est régi par le cahier général des charges (CGC) n° 2017-030503-03 approuvé le 2 février 2018 par le bailleur et le cahier spécial des charges.

### Art. 2 – Durée du bail (article 6 du CGC)

Le bail prend cours le 1er juillet 2020 pour se terminer le 30 juin 2029.

### **Art. 3 – Résiliation du bail en cas d'aliénation totale ou partielle du territoire de chasse (article 28, point A, du CGC)**

Sans préjudice des dispositions de l'article 28, point A du CGC, le bailleur peut résilier le bail dans le cas où le locataire ne répond plus à la condition visée à l'article 4 ci-dessous.

### **Art.4 – Condition de participation à la location du droit de chasse (article 8 du CGC)**

Sans préjudice des conditions énumérées à l'article 8.2 du CGC, considérant la superficie du lot, le candidat locataire doit être titulaire du droit de chasse sur un territoire de chasse d'une superficie minimale d'un seul tenant de 25 ha, le lot inclus.

Le candidat locataire atteste de cette situation en joignant, aux documents visés à l'article 8.1 du cahier général des charges, une carte sur laquelle sont reproduits précisément le lot et la superficie contigüe mentionnée à l'alinéa précédent.

### Art. 5 – Nombre d'associés (article 18 du CGC)

Le nombre maximum d'associés est fixé à 2.

### Art. 6 – Distribution d'aliments au petit gibier, gibier d'eau et à l'autre gibier (article 33 du CGC)

Sauf décision contraire du Directeur, la distribution d'aliments aux catégories de gibier visées ci-dessus est interdite.

### Art. 7 – Mode(s) de chasse interdit(s) (article 37 du CGC)

Néant.

### Art. 8 – Droit de chasse et fonctions multiples de la forêt (article 46 du CGC)

Le cas échéant.

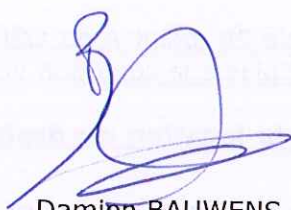


**Art. 9 – Droit de chasse et circulation en forêt (article 49 du CGC)**

Pour l'application de l'article 49.1, l'ensemble des sentiers et chemins du lot doivent être considérés comme « présentant un danger pour la circulation » lors des jours de battues organisées sur le lot. Par conséquent, l'adjudicataire est tenu de solliciter auprès du chef de cantonnement l'interdiction de circuler sur ces sentiers et chemins.

Fait le ..... 30/04/20 .....

Le Directeur



Damien BAUWENS



### 3. Contacts

---

#### **Bailleur**

SPW – Agriculture environnement  
Monsieur Briec QUEVY, directeur général  
Avenue Prince de Liège, 15  
5100 JAMBES

#### **Direction extérieure de MONS**

Monsieur Damien BAUWENS, directeur  
Rue Achille Legrand, 16  
7000 MONS  
Tél. : 065/32.82.48 - Mél. : mons.dnf.dgarne@spw.wallonie.be

#### **Cantonnement de MONS**

Monsieur Jean-François DULIERE, chef de cantonnement  
Rue Achille Legrand, 16  
7000 MONS  
Tél. : 065/32.82.49 - Mél. : mons.cantonnement.dnf.dgarne@spw.wallonie.be

#### **Triage de LESSINES**

Monsieur Marc DAUMERIE, agent de triage  
Tél. : 0477/781478

#### **Conseil Cynégétique du Pays des Collines**

Monsieur Albert LOIX, président  
Monsieur Quentin BRUNELLE, secrétaire  
Caplumont, 10  
7812 ATH (HOUTAING)  
Mél. : c.c.paysdescollines@skynet.be

(A REMETTRE UNIQUEMENT EN MAIN PROPRE LE JOUR DE LA MISE EN LOCATION DU LOT)

Je soussigné

Genre  Prénom  Nom

domicilié,

Rue  N°  Boîte

Code postal  Localité  Pays

Tél./GSM  Mél.

offre comme loyer annuel pour la location du droit de chasse sur le lot « Carmois »

la somme de  € ou

(Montant en toutes lettres)

Je joins en annexe les documents requis conformément à l'article 8.1 du cahier général des charges n°2017-030503-03 et ceux requis le cas échéant par le cahier spécial des charges.

En outre, je déclare :

- a) être en ordre de paiement des sommes dues dans le cadre de baux de chasse en cours en forêt domaniale ;
- b) ne pas me trouver dans l'une des situations entraînant d'office le refus de la délivrance ou le retrait du permis de chasse en application des dispositions légales et réglementaires régissant la délivrance des permis et licences de chasse ;
- c) ne pas avoir fait l'objet d'une résiliation d'un bail de chasse à mes torts en forêt domaniale au cours des douze années précédentes ;
- d) d'initiative, ne pas avoir mis fin anticipativement au bail précédent.

Je reconnais avoir pris connaissance du cahier général des charges n°2017-030503-03 et du cahier spécial des charges et y adhérer sans restriction aucune.

Fait à  le

Le soumissionnaire

(Signature)

--- Formulaire à joindre à la soumission <sup>1</sup> ---

Je soussigné

Genre  Prénom  Nom

domicilié,

Rue  N°  Boîte

Code postal  Localité  Pays

Tél./GSM  Mél.

me constitue cautiun solidaire et indivisible à concurrence de deux fois

la somme de  € ou   
(Loyer annuel) (Montant en toutes lettres)

envers le Service public de Wallonie si

Genre  Prénom  Nom

domicilié,

Rue  N°  Boîte

Code postal  Localité  Pays

ci-après dénommé le candidat locataire,

venait à être désigné(e) locataire du droit de chasse en forêt domaniale de la direction de MONS  
en vertu de l'adjudication publique tenue les  et

Les sommes, dont je garantis le paiement sur mes revenus et biens, si le candidat locataire ne s'en acquittait pas, sont constituées par les loyers, les dommages, les frais, les indemnités ou amendes contractuelles telles que fixées dans le cahier général des charges n°2017-030503-03 et le cahier spécial des charges, dont je déclare avoir une parfaite connaissance, ainsi que par toutes autres sommes, qui pourraient devenir exigibles à charge du candidat locataire par application des conditions de ces cahiers des charges.

Les effets de cette cautiun solidaire et indivisible prennent cours le 1er juillet 2020 et se terminent 6 mois après l'échéance du bail fixée au 30 juin 2029.

Si le candidat locataire vient à ne pas être désigné locataire, cette cautiun est considérée nulle et non avenue.

Fait à  le

Le(la) soussigné(e)

Cachet de l'administration communale du domicile de le(la)  
soussigné(e) pour la légalisation de la signature

<sup>1</sup> Pour autant que le montant de l'offre soit strictement inférieur à 2 500,00 €



--- Formulaire à joindre à la soumission <sup>2</sup> ---

La soussignée

(dénomination de l'organisme bancaire)

située,

Rue  N°  Boîte

Code postal  Localité

représentée par

(dénomination de l'agence locale)

située,

Rue  N°  Boîte

Code postal  Localité

s'engage à se constituer caution solidaire et indivisible à concurrence de

la somme de  € ou   
(Loyer annuel) (Montant en toutes lettres)

envers le Service public de Wallonie si

Genre  Prénom  Nom

domicilié(e),

Rue  N°  Boîte

Code postal  Localité  Pays

venait à être désigné(e) locataire du droit de chasse en forêt domaniale de la direction de MONS

en vertu de l'adjudication publique tenue les  et

La promesse de caution est valable jusqu'au .

La soussignée s'engage à fournir dans les 40 jours suivant la séance de location du droit de chasse dans la forêt domaniale précitée, la caution solidaire et indivisible, laquelle sera rédigée selon le formulaire n°4 du cahier spécial des charges pour la location du droit de chasse en forêt domaniale. Si le/la bénéficiaire de cette promesse de caution bancaire vient à ne pas être désigné(e) locataire, la promesse de caution est considérée nulle et non avenue.

Fait à ....., le .....

(signature et cachet de l'organisme bancaire)

<sup>2</sup> Pour autant que le montant de l'offre soit supérieur ou égal à 2 500,00 €

La soussignée .....  
établie à .....  
constituée par acte authentique du .....  
publié aux annexes du Moniteur Belge du .....  
ici représentée par .....

agissant au nom et pour compte de ladite société en vertu des pouvoirs à eux conférés par .....

déclare se constituer caution solidaire et indivisible à concurrence de la somme de ..... , montant d'une année de loyer envers le Service public de Wallonie, représenté par Monsieur le Directeur général de la Direction générale opérationnelle Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement – ci-après dénommé le Directeur général – qui déclare accepter, pour sûreté du recouvrement des sommes dont question ci-après exigibles ou qui pourraient devenir exigibles à charge de ..... (Genre) ..... (Prénom) ..... (Nom)..... (Genre)..... (Prénom)..... (Nom) en suite de la location faite à ce dernier du droit de chasse sur le lot « Carmois » (forêt domaniale du cantonnement de MONS) tenue le (vide) sous la présidence de M. le Directeur à MONS.

Les sommes, dont le paiement est garanti, sont constituées par les loyers, les dommages, les frais, les indemnités ou amendes contractuelles telles que fixées au cahier des charges, ainsi que toutes sommes, qui pourraient devenir exigibles à charge de ..... (Genre) ..... (Prénom) ..... (Nom)..... (Genre)..... (Prénom)..... (Nom) par application des conditions du cahier des charges régissant la location du droit de chasse dans la forêt domaniale susvisée, dont l'organisme financier déclare avoir une parfaite connaissance.

L'organisme financier est tenu de reconstituer le montant de la caution dès que le solde ne permet plus de couvrir les sommes dues. Ce cautionnement n'est reconstitué qu'une seule fois et ensuite tout nouvel appel vient en déduction de la garantie.

En sa qualité de caution tenue solidairement et indivisiblement, et sous renonciation formelle au bénéfice de discussion et à tout ce qui pourrait infirmer les présentes, notamment au bénéfice de l'article 2037 du Code Civil dont il déclare avoir une parfaite connaissance, l'organisme financier s'oblige au paiement des sommes dont question ci-dessus qui seraient dues par ..... (Genre) ..... (Prénom) ..... (Nom)..... (Genre)..... (Prénom)..... (Nom) et ce, à la première invitation qui lui en serait faite par le Directeur général, sans qu'il soit nécessaire de recourir à aucune formalité préalable, et encore que ..... (Genre) ..... (Prénom) ..... (Nom)..... (Genre)..... (Prénom)..... (Nom) contesterait la réclamation du trésor public.

Les effets de cette caution solidaire et indivisible prennent cours le 1er juillet 2020 et se terminent 6 mois après l'échéance du bail fixée le 30 juin 2029.

Pour l'exécution des présentes, les parties font éléction de domicile au bureau de l'enregistrement à Namur.

Fait en double exemplaire à....., le.....

(signature et cachet de l'organisme bancaire)



Formulaire à adresser à

Page 1 sur 2

Date entrée de MONS

**DNF – Direction de MONS**

Monsieur Damien BAUWENS

Rue Achille Legrand, 16

7000 MONS

Cadre réservé au demandeur

Je soussigné

..... (Genre) ..... (Prénom) ..... (Nom),

domicilié ..... (rue), ..... (n°)/..... (bte)

à ..... (code postal) ..... (localité) (..... (pays)),

locataire du droit de chasse sur le lot dénommé « Carmois » (forêt domaniale de la direction de MONS),

sollicite l'agrément comme associé de

Genre  Prénom  Nom

Rue  N°  Boîte

Code postal  Localité  Pays

Tél./GSM  Mél.

L'associé soussigné déclare avoir pris connaissance des dispositions du cahier général des charges n°2017-O30503-03 approuvé le 2 février 2018 et du cahier spécial des charges. Il s'engage par la présente à les respecter.

L'agrément prend effet à compter de la date d'approbation du directeur et échoit au plus tard le 30 juin 2029.

Fait à  le

Pour accord,

Le locataire,

(signature)

L'associé,

(signature)



Décision à adresser à

Page 2 sur 2

**DNF-Direction de la chasse et de la pêche**

Michel Villers, Directeur

Avenue Prince de Liège, 15

5100 JAMBES

Cadre réservé à la Direction de MONS

Décision du directeur \* :

Favorable

Défavorable

En cas de décision défavorable, motif

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Date

Signature

\* Biffer la mention inutile

Copie du formulaire de demande et de la décision à transmettre à :  
la Direction de la chasse et de la pêche

Formulaire à adresser à

Date entrée MONS

**DNF – Direction de MONS**

Monsieur Damien BAUWENS

Rue Achille Legrand, 16

7000 MONS

Cadre réservé au demandeur

Je soussigné

..... (Genre) ..... (Prénom) ..... (Nom),

domicilié ..... (rue), ..... (n°)/..... (bte)

à ..... (code postal) ..... (localité) (..... (pays)),

locataire du droit de chasse sur le lot dénommé « Carmois » (forêt domaniale de la direction de MONS),

vous informe de ma décision de me séparer de mon associé

Genre  Prénom  Nom

Rue  N°  Boîte

Code postal  Localité  Pays

Ma décision prend effet à compter de ce jour.

Fait à  le

Pour accord,

Le locataire,

(signature)

Copie du formulaire à transmettre par direction de MONS à :  
la Direction de la chasse et de la pêche

Date entrée MONS

**DNF – Direction de MONS**

Monsieur Damien BAUWENS

Rue Achille Legrand, 16

7000 MONS

Cadre réservé au demandeur

Entre

..... (Genre) ..... (Prénom) ..... (Nom),

domicilié ..... (rue), ..... (n°)/..... (bte)

à ..... (code postal) ..... (localité) (..... (pays)),

locataire du droit de chasse sur le lot dénommé « Carmois » (forêt domaniale de la direction de MONS), en vertu de l'adjudication publique qui s'est tenue le (vide),

ci-après dénommé le cédant,

et

Genre  Prénom  Nom

Rue  N°  Boîte

Code postal  Localité  Pays

Tél./GSM  Mél.

associé de chasse du premier nommé en vertu de la désignation datée du

ci-après dénommé le cessionnaire.

Il a été convenu ce qui suit.

Le cédant déclare céder au cessionnaire le droit de chasse sur le lot susvisé.

Le cessionnaire déclare avoir pris connaissance des dispositions du cahier général des charges n° 2017-030503-03 approuvé le 2 février 2018 et du cahier spécial des charges. Il s'engage par la présente à les respecter.

Sous réserve de son approbation par le bailleur, la cession prend effet à compter de la date ci-dessous et échoit au plus tard le 30 juin 2029.

Fait à  le

Pour accord,

Le locataire,

L'associé,

(Signature)

(Signature)



Proposition à adresser à

Page 2 sur 2

Date entrée DCP

**DNF-Direction de la chasse et de la pêche**

Michel Villers, Directeur

Avenue Prince de Liège, 15

5100 JAMBES

Cadre réservé à la Direction de MONS

Proposition du directeur \* :

Favorable

Défavorable

En cas de proposition défavorable, motif

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date

Signature

\* Biffer la mention inutile

Formulaire à adresser à

**SPW - Agriculture environnement**

Monsieur Briec QUEVY, Directeur général  
Avenue Prince de Liège, 15  
5100 JAMBES

Date entrée DGO3

Cadre réservé au demandeur

Je soussigné

..... (Genre) ..... (Prénom) ..... (Nom),

domicilié ..... (rue), ..... (n°)/..... (bte)

à ..... (code postal) ..... (localité) (..... (pays)),

locataire du droit de chasse sur le lot dénommé « Carmois » (forêt domaniale de la direction de MONS), en vertu de l'adjudication publique qui s'est tenue le (vide),

sollicite la résiliation de mon bail de chasse conformément à l'article 28.2 du cahier général des charges n°2017-O30503-03 suite à l'aliénation de plus d'un tiers de la superficie de mon lot de chasse.

Fait à  le \*

Pour accord,

Le locataire,

(Signature)

\* demande à introduire au moins six mois avant le terme de l'année de location qui suit celle au cours de laquelle la notification d'aliénation a été faite

Formulaire à adresser à

**SPW - Agriculture environnement**

Monsieur Briec QUEVY, Directeur général  
Avenue Prince de Liège, 15  
5100 JAMBES

Date entrée DGO3

Cadre réservé au demandeur

Je soussigné

..... (Genre) ..... (Prénom) ..... (Nom),

domicilié ..... (rue), ..... (n°)/..... (bte)

à ..... (code postal) ..... (localité) (..... (pays)),

locataire du droit de chasse sur le lot dénommé « Carmois » (forêt domaniale de la direction de MONS),  
en vertu de l'adjudication publique qui s'est tenue le (vide),

sollicite la résiliation de mon bail de chasse conformément à l'article 28.5 du cahier général des charges  
n°2017-O30503-03 au terme de la

- troisième année du bail ;
- sixième année du bail ;
- neuvième année du bail.

Par cette décision,

- je renonce à participer à la remise en location du lot visant à désigner un nouveau locataire ;
- je renonce à être désigné comme associé du nouveau locataire ;
- je m'engage à payer une indemnité de sortie équivalente au tiers du loyer indexé de l'année du bail sélectionnée.

Fait à  le \*

Pour accord,

Le locataire,

(Signature)

\* demande à introduire avant le 1<sup>er</sup> janvier qui précède le terme de l'année du bail sélectionnée



Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header, which is mostly illegible due to fading.

Handwritten text below the header, possibly a date or a reference number.



Handwritten text at the bottom right of the page, possibly a signature or a date.

N°Vert du Service public de Wallonie :  
1718 (informations générales) - 1719 (allgemeine Auskünfte)  
Site : [www.Wallonie.be](http://www.Wallonie.be)

Département compétent : Département de la Nature et des Forêts  
DGO3 – DNF – Avenue Prince de Liège, 15 – 5100 Jambes  
Tél. : 081 33 58 08 – Fax : 081 33 58 33  
Courriel : [dnf.dgarne@spw.wallonie.be](mailto:dnf.dgarne@spw.wallonie.be)

Un cahier spécial des charges régissant la  
location du droit de chasse dans le lot  
domanial « Carmois » (direction de MONS)

